

## Comité départemental du CALVADOS

### FFESSM

#### AG du 27 novembre 2021

#### Bilan de la Commission Technique :

Peu de réalisations cette année, hormis un examen initiateur et les TIV. Des questions se sont posées du fait des problèmes de mise en pratique

A fin septembre, il est apparu une demande importante de formations :

- stagiaires MF1 : sont intégrés à la formations des niveaux 3 et 4 .ainsi qu'au sorties techniques qui seront réalisées. Des journées de renforcement pédagogique sont prévues.
- initiateurs : un stage initial est prévu en janvier
- niveaux 3 et quelques niveaux 4 : des cours théoriques sont dispensés le lundi soir, des sorties techniques seront programmées prochainement.
- Le Codep participe activement à ces formations en proposant un prix de plongée unique de 10€ et assume la différence avec le coût réel du prestataire.

L'activité plongée souterraine se développe, un moniteur est formé ainsi que 3 plongeurs souterrains niveau 1.

Concernant les livrets pédagogiques en cours, les demandes dérogatoires d'extension doivent être adressées à la CTR. Des extensions d'au moins 1 an seront attribuées sans contraintes.

Un constat fait en ce début de saison que les clubs importants ont fait le plein en demandes de formation, jusqu'à refuser des inscriptions, alors que les petits clubs n'ont eu que peu de demandes.

Les recyclages TIV ont pris du retard, sur 350 TIV actifs dans nos clubs, 200 perdront leur habilitation au 31 décembre prochain. Un rappel sera fait aux présidents de clubs pour les sensibiliser sur ce point. La FFESSM a porté la durée de validité entre 2 inspections de 2 à 3 ans.

La valise d'inspection du Codep a été contrôlée et les jauges ré-étalonnées.